



HAL
open science

Prédication seconde et type de discours : les participes présents adjoints dans les médias écrits et oraux

Eva Havu, Michel Pierrard

► To cite this version:

Eva Havu, Michel Pierrard. Prédication seconde et type de discours : les participes présents adjoints dans les médias écrits et oraux. Prédication seconde et type de discours : les participes présents adjoints dans les médias écrits et oraux, Jun 2005, Stockholm, Suède. pp.273-288. halshs-00353911

HAL Id: halshs-00353911

<https://shs.hal.science/halshs-00353911>

Submitted on 16 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prédication seconde et type de discours : les participes présents adjoints dans les médias écrits et oraux

Eva Havu & Michel Pierrard

Université de Helsinki & Vrije Universiteit Brussel

Notre étude se donne pour objectif d'analyser l'impact de la variation fonctionnelle des constructions participiales adjointes en *-ant* dans différents types de médias oraux et écrits. Au préalable, deux questions fondamentales pour l'interprétations des données seront abordées :

- a) la caractérisation du discours des médias en tant que registre particulier, plus spécifiquement dans ses liens avec la question de l'oralité ;
- b) l'intérêt de la prise en considération des participes présents adjoints (PPantA) comme structure variationnelle discriminante.

1 La langue parlée des médias

La langue des médias ne peut pas être définie comme une réalité homogène : il n'y a uniformité ni dans la langue des médias en général ni à l'intérieur des différents types de langage médiatique, car les textes médiatiques sont souvent le résultat de stratégies ou de formes discursives différentes, de types de textes divers et remplissent des fonctions médiatiques variées (*cf.* Allaire 1990 ; Bell 1991 ; Holly 1996 ; Helfrich 1998).

Une des distinctions les plus évidentes à opérer semble concerner le mode d'expression utilisé : parler ou écrire. Néanmoins, dans les médias en particulier, la bipolarisation oral/ écrit est loin d'être absolue :

« les usages langagiers des médias parlés occupent une position toute particulière : d'une part, ils revêtent, non seulement dans des réalisations comme les actualités télévisées, mais aussi dans d'autres formes, un caractère fortement formel, passablement loin du discours spontané de tous les jours : (...). D'autre part, le langage utilisé dans les médias oraux est susceptible d'exercer, rien qu'à travers son impact quantitatif, une certaine influence sur ce même discours de tous les jours » (Forsgren 2003 : 255).

La distinction entre les notions d'« écrit » et de « parlé » est dès lors bien plus complexe à mettre en pratique qu'il n'y paraît à première vue (Holly 1996 ; Gadet 1999, 2003, Müller-Lancé 2004). Ces deux derniers auteurs, s'inspirant d'une distinction déjà initiée par Koch & Oesterreicher 1990, proposent de distinguer dans l'opposition oral/ écrit plusieurs dimensions ou plans d'appréhension :

a) Une première dimension se situera sur le plan du *médium*. Du point de vue médial, « L'écrit est caractérisé par le fait qu'il faut donner des indications situationnelles qui sont superflues dans la communication parlée. En outre, le médium graphique est privé d'éléments supraségmentaux comme l'intonation, les gestes et la mimique » (Müller-Lancé 2004 : 203). L'écrit serait de ce point de vue intrinsèquement plus explicite, syntaxique, l'oral plus pragmatique (*cf.* déjà Givon 1979). D'autre part, le phonique, contrairement au graphique, ne peut être effacé et ne permet pas la récursivité, ce qui explique les hésitations, les reformulations, etc. (Gadet 2003 : 34).

b) Un deuxième plan d'appréhension introduira une bipolarisation sur le plan de la *conception*. Du point de vue de la conception des énoncés, ces derniers « peuvent être situés dans un continuum entre les pôles de l'oralité 'conceptionnelle' (langage de l'immédiat) et de la scripturalité conceptionnelle (langage de la distance) » (Müller-Lancé 2004 : 204). L'oral, langage de l'immédiat et du spontané, tend vers un ancrage actionnel et situationnel implicite et une orientation implicative : l'engagement, l'attitude du locuteur envers ses propos est inscrite dans le discours ; le scriptural, langage de la distance et de l'explicite, est plutôt marqué par un détachement actionnel et situationnel du locuteur et une orientation informative (décontextualisation, discours se voulant neutre). Cette dernière distinction se situe sur le plan de la conception/ préparation de l'acte langagier en rapport avec le contexte de communication et est donc largement indépendant du médium utilisé. Ainsi, un courriel ou des textes de 'chat' sont bien plus proches du pôle de 'l'oralité conceptionnelle', bien qu'écrits, qu'un exposé de cours, qui pour sa part prend pourtant une forme parlée.

Une des manières communes de saisir l'opposition oral/ écrit est de la traduire en termes de différence de *complexité*, l'un -l'écrit- étant plus complexe que l'autre -l'oral. Dans le domaine qui nous intéresse -la connexion de prédications-, cette appréhension de la complexité se traduit par une opinion traditionnellement invoquée, selon laquelle, par exemple, l'oral serait plutôt caractérisé par la juxtaposition, alors que l'écrit favoriserait l'intégration et la subordination, c'est-à-dire une 'structuration plus complexe' de l'énoncé (*cf.* Ong 1982 ; Söll 1985). Une telle approche est trop globale et simpliste et surtout part d'une vision liant la complexité au style périodique oratoire et voyant en conséquence l'oral comme une version 'moins complexe' de l'écrit.

Aujourd'hui, il est plutôt assumé que chaque mode d'expression à sa complexité propre, non identique à celle de l'autre : « (...) du point de vue syntaxique le langage de l'immédiat n'est pas forcément moins complexe que le langage de la distance. La complexité est juste d'une nature différente : (...) » (Müller-Lancé 2004 : 223). Il en découle que les modalités de la complexité d'un type de discours donné pourront varier, par exemple selon les propriétés des deux paramètres considérés ci-dessus, le plan du médium et le plan de la conception, comme certains linguistes l'ont déjà démontré en étudiant plus particulièrement le domaine de la juxtaposition, intégration ou subordination de séquences (*cf.* Allaire 1975 ; Blanche-Benveniste 1997 ; Morel 1985, et Müller-Lancé 2004).

Pour saisir cette réalité multiforme de l'oralité dans le discours médiatique, notre étude se basera sur 3 types de données :

- le *corpus (a)* [-phonique], [-oral], constitué de productions de journaux orientées sur l'analyse d'événements politiques, économiques et sociaux ;
- le *corpus (b1)* [+phonique], [-oral], comprenant des extraits de journaux télévisés et d'interviews politiques ;
- le *corpus (b2)* [+phonique], [+oral], qui reprend des extraits d'émissions de jeux et des débats publics.

Ces divers ensembles doivent permettre de prendre en considération les spécificités découlant des deux dimensions distinguées ci-dessus :

- sur le plan de la distinction médiale entre le graphique et le phonique (a vs b), nous opposerons un corpus journalistique écrit et un corpus télévisuel parlé, en confrontant le premier plus spécifiquement à la partie du second composée de textes d'analyse sociétale, donc également orientée sur le plan conceptionnel vers le pôle scriptural (a vs b1) ;
- sur le plan de la distinction conceptionnelle entre l'oralité et la scripturalité, des séquences d'informations télévisées seront distinguées de séquences de jeux télévisés ou de débats publics, alors qu'il s'agit dans les deux cas de l'exploitation du médium phonique (b1 vs b2).

Notre étude se donne pour but d'examiner l'impact de ces trois types de textes médiatiques, qui se situent à des distances diverses vis-à-vis du pôle de l'oralité, sur la variation en complexité d'un type de construction du français moderne, le participe présent adjoint (PPantA). L'hypothèse avancée ici est donc que la différence entre les types de textes médiatiques repérés ne

réside pas dans l'absence/ présence des PPantA, mais dans la manière dont ceux-ci sont exploités¹.

2 Participes présents adjoints et emplois langagiers

La construction PPantA est une construction pertinente du point de vue des questions concernant l'oralité et la complexité, débattues ci-dessus, pour plusieurs raisons.

2.1 PPantA et oralité

Traditionnellement, la construction à PpantA est assimilée au pôle médial graphique et au pôle conceptionnel scriptural :

1. L'utilisation fréquente de PPantA, en construction absolue ou non, est souvent présentée dans les grammaires d'usage ou d'enseignement comme des tours propres au discours écrit plutôt formel (Klein & Kleineidam 1983 : §376,3 ; De Spiegeleer & Sinjan & Weekers, 2004 : §171)

2. Souvent jugés difficiles à comprendre, les PPantA sont vus comme particulièrement « obscurs » (Blanche-Benveniste 1998 : 54) et comme l'expression d'un style soutenu, propre au style condensé de la presse écrite (1a ; cf. Blanche-Benveniste 1997 : 60 : « les journalistes tendent [...] à faire tenir le maximum d'informations dans une phrase, avec un seul verbe conjugué. Dans les récits de presse, la succession des événements est souvent bousculée, car la phrase peut commencer par un épisode jugé particulièrement saillant, contrairement à l'oral, où l'ordre chronologique est conservée ») ou au discours argumentatif académique (1b)

(1a) *Retrouvée évanouie sur le bord de la route, les vêtements trempés par l'orage, Marie Menest avait été renversée par une moto qui [...]* (Blanche-Benveniste 1997 : 60).

(1b) La liberté de recherche, d'enseignement et de formation *étant* le principe fondamental de la vie des universités, les pouvoirs publics et les universités, [...] doivent garantir... (Traité de Bologne, 30)

Le point de vue traditionnel tend toutefois à être remis partiellement en question. Déjà Blanche-Benveniste (1997 : 59) remarquait que les participes apparaissent à l'oral dans certains types de textes et de contextes. Müller-Lancé (1998) relève en particulier que les données sont effectivement beaucoup

¹ L'importance relative des PpantA et des autres constructions participiales en *-ant* dans les divers corpus médiatiques sera traitée dans une autre contribution (cf. Havu & Pierrard, à paraître (b)).

plus nuancées dans la langue des médias : en effet, ces constructions apparaissent non seulement abondamment dans la presse écrite mais seraient également présentes de façon significative dans le discours oral des médias télévisuels. L'interprétation simpliste liant le fonctionnement des PPantA au graphique et au scriptural ne suffit donc pas pour expliquer son fonctionnement dans les médias, à l'écrit comme à l'oral.

2.2 PPantA et complexité

Les constructions PPantA du français sont généralement considérées par les apprenants étrangers comme des structures complexes à utiliser et à transposer dans leur L1 (*cf.* Havu 2002, 2004 pour le finnois). Elles constituent par ailleurs un moyen privilégié de connexion d'énoncés. Dans les modèles généraux qui visent à rendre compte des différents modes de connexion d'énoncés (*cf.* Lehmann 1988 ; Langacker 1991 ; Raible 1992 ; Müller-Lancé 2004, Havu et Pierrard à paraître (a, b)), la construction participiale est appréhendée à un niveau relativement avancé d'intégration propositionnelle.

Par rapport à la subordonnée à verbe fini, la construction participiale manifeste un double niveau de coalescence (ou de partage d'éléments entre les énoncés connectés). De fait, sa dépendance par rapport à l'énoncé auquel elle est connectée est double :

a) son prédicat ne dispose d'aucune marque temporelle ou modale et dépend donc pour son repérage temporel et modal du verbe de l'énoncé auquel il est connecté (*Je le vois lisant/ Je l'ai vu lisant/ Je le verrai lisant*)

b) dépourvue de marque de personne, elle ne dépend pas grammaticalement d'un SN sujet mais est liée sémantiquement à un N thème fonctionnant dans un autre énoncé, par rapport auquel elle livre un commentaire ;

Néanmoins, en tant que forme verbale, le PPant constitue toujours le noyau d'une structure prédicative élaborée participant avec la prédication intégrante à la production de séquences discursives complexes et peut dans ce cadre (ceci contrairement à l'infinitif) marquer une variation de l'aspect verbal.

PPant fonctionne donc dans une tension permanente entre le N dont il dépend sémantiquement et fonctionnellement et le verbe de la prédication intégrante avec lequel il élabore la séquence discursive. Dans deux cas, cette contradiction est résolue morphologiquement :

- en tant qu'adjectif verbal, PPant bascule du côté du N noyau qu'il détermine, prenant le genre et le nombre de ce dernier ;
- en tant que 'gérondif' introduit par la préposition, il passe définitivement du côté de la prédication dont il précise la modalité de réalisation.

Dans le cas des emplois participiaux adjoints, qui ne constituent pas une partie négligeable des emplois (dans notre corpus phonique, les PPantA représentent près de 30% des occurrences des formes participiales en *-ant*, contre environ 40% de gérondifs et 20% d'épithètes), cette tension produit des valeurs fluctuantes et leur sélection s'opérera sur base d'une série de critères pragmatiques et discursifs. Nous formulons l'hypothèse que l'orientation du texte par rapport au pôle de l'oralité est un de ces critères importants. Dans cette contribution, nous examinerons son impact sur deux aspects du fonctionnement des PPantA : la variation de leur position dans l'énoncé et, lié à ceci, leur rôle sémantico-pragmatique dans l'élaboration d'un énoncé complexe. L'étude sera plus particulièrement centrée sur les emplois polaires (positions initiale et finale dans l'énoncé) des participes adjoints.

3 Valeur discursive et orientation vers l'oral

Les PPantA sont des structures prédicatives secondes et leur combinaison avec le prédicat régissant au sein de l'énoncé composé produit des valeurs discursives diverses. Les 189 occurrences de PPantA polaires extraites d'un corpus médiatique graphique et les 136 occurrences identifiées dans un corpus médiatique phonique permettent de mettre en évidence un fonctionnement discursif extrêmement varié de ces prédications secondes dans les positions initiale et finale.

3.1 Types de fonctionnement discursif

A partir d'un double lien qui peut être activé ou neutralisé entre d'une part le PPantA et le N thème auquel celui-ci se rapporte, ou d'autre part entre les deux prédicats qui constituent l'énoncé complexe, il est possible de séparer six valeurs discursives (*cf.* Havu & Pierrard, à paraître (b)). Nous les présenterons succinctement pour ensuite observer leur variation par rapport aux types de discours médiatique concernés dans les deux positions polaires de l'énoncé, l'antéposition et la postposition.

a) *valeur 1* : le PPantA accentue son lien avec le N thème. Son rapport à N peut alors être de type déterminatif (PPant épithète) ou, dans le cas des PPantA qui nous occupent, de type explicatif (2) :

- (2) *Tirant* à 42 000 exemplaires, il [The Lancet] publie exclusivement les résultats d'études scientifiques originales, après examen par un comité de lecture composé d'experts de renommée mondiale (Le Figaro 10.12.03).

La distanciation du lien entre le PPantA et son thème conduit à mettre en évidence une hiérarchisation informationnelle des événements présentés, en termes d'avant/ arrière-plan, la concomitance entre les deux prédicats étant toujours maintenue. Les deux valeurs suivantes en sont le produit.

b) *valeur 2* : le PpantA, prédicat incomplet et dépendant, exprime l'arrière-plan par rapport au prédicat central avec lequel il est concomitant puisqu'il ne dispose d'aucune autonomie temporelle. L'apport descriptif, initialement orienté vers le N thème, est en quelque sorte orienté dans ces cas-ci vers le prédicat régissant par rapport auquel il désigne toujours un événement simultané.

Le PPant se rapporte à l'événement couvert par le prédicat central ; il décrit la manière dont se déroule l'action (3a) ou la complète par un élément subsidiaire (ou d'arrière-plan) du point de vue de la communication (3b). Comme le soulignent certains exemples des corpus médiatiques, l'élément descriptif se présente dans ce contexte parfois comme un commentaire par rapport à l'action principale (3c) :

- (3a) *Mêlant* persuasion et intimidation, Frodo essaie d'attirer Gremlin loin des vallées centrales. (Media télévision, C-Oral-Rom, Reportage sur les chimpanzés de Tanzanie)
- (3b) *Soutenant* que le président magistrat de la capitale a avancé dans sa direction parce qu'il croyait que Berkane faisait partie de la « secte des homosexuels », le déséquilibré sort de sa poche droite son « couteau pliable » et poignarde l'élus, [...]. (Le Figaro 09.10.02)
[dans l'idée que ..., le déséquilibré sort ...]
- (3c) *S'exprimant* au nom du gouvernement de la Communauté française, Christian Dupont, ministre de la fonction publique, a livré jeudi matin aux syndicats une nouvelle offre [...]. (Le Soir, 05.03.04)
[au nom du gouvernement, Christian Dupont ...]

c) *valeur 3* : dans certains contextes, le PPant ne se rapporte pas à l'événement couvert par le prédicat central pour donner un élément subsidiaire mais pour le 'co-dénoter' par un trait plus fondamental que le prédicat régissant. Herslund considère que ces participes présents adjoints désignent alors avec leur verbe principal une seule situation et fonctionnent comme 'co-verbe'. D'après lui, le co-verbe véhicule l'information essentielle, ce qui peut être démontré par « le fait qu'on peut intervertir les deux verbes, le co-verbe devenant verbe principal tandis que le verbe principal, le verbe moins important, est ajouté sous forme de complément adverbial, c'est-à-dire sous forme de gérondif » (Herslund 2000 : 90) :

- (4a) La sultane se leva, *mettant* fin à l'entretien (Herslund 2000 : 89)
[La sultane mit fin à l'entretien en se levant]
- (4b) « *Tranchant* avec des années de rhétorique critique parisienne, l'ambassadeur français en Israël, Gérard Arnaud, a dit au Jérusalem

Post qu'Israël « a tenté de faire preuve de la plus grande retenue » dans le conflit avec les Palestiniens depuis 2000 », s'était félicité le journal (Le Figaro 11-12.02.04)
[G.A. a tranché avec des années de rhétorique en disant au J. P. que ...]

Enfin, à un dernier stade, il peut y avoir une remise en question de la concomitance entre les deux prédicats. Leur combinaison visera alors à exprimer l'ordre séquentiel (le séquençage) des actions dénotées par les prédicats sur un axe temporel. Cela se concrétisera de trois façons :

d) *valeur 4* : même si, d'après Herslund (2000 : 87) le participe présent ne constitue pas un repère temporel (v. aussi : Wilmet 1998 : 300,), il peut néanmoins, grâce à l'apport de l'aspect morphologique (5b-c) et lexical (5a) et de marques temporelles externes (adverbes, ...) souligner la succession d'événements et exprimer un rapport de type antériorité/ postériorité. Cette valeur s'impose quand on peut substituer au syntagme en *-ant* une subordonnée ou un syntagme prépositionnel temporel exprimant l'antériorité ; par ailleurs, bien qu'une coordination soit possible, il est difficile d'inverser l'ordre des verbes ou de faire du verbe principal une forme en *-ant*, ce qui confirme le rapport de séquençage (5a-b) :

- (5a) En honneur de la journée de la femme, Mathilde a exposé sa vision sur le principe du microcrédit. *Tirant* les conclusions de son récent voyage au Mali, elle invite tous les organismes publics et privés à en tenir compte. La princesse s'est dite impressionnée par l'enthousiasme et l'engagement des micros entrepreneurs qu'elle a rencontré sur place. (RTL-TV1, 12.03.05, Place Royale)
[*Invitant les organismes publics et privés à en tenir compte, elle tire les conclusions de son voyage ...]
- (5b) *Ayant mis* fin à l'entretien par un geste de la main, la sultane s'est levée pour aller faire un tour dans ses jardins
[*S'étant levée pour faire un tour dans le jardin, la sultane a mis fin à l'entretien par un geste de la main/ *La sultane s'est levée pour faire un tour dans le jardin et elle a mis fin à l'entretien par un geste de la main]
- (5c) *Ayant repris* une petite imprimerie en 1966, Charles Corlet emploie, trente-cinq ans plus tard, 4000 salariés à Condé-sur-Noireau, un bourg de 6000 habitants dans le Calvados (Le Figaro 09.10.02)

e) *valeur 5* : la juxtaposition des prédicats produira un effet de sens de successivité dans les événements décrits par les prédicats. Le rapport prédicat personnel - PPantA marquera alors l'ordre séquentiel des actions dans le discours :

- (6a) La première vague reflue, *emportant* avec elle la plupart des gens se trouvant à la plage (TV5 11.1.05, JT)

- [La première vague reflue et emporte avec elle ...]
- (6b) La no 2 du tennis mondial a quitté le tournoi d'Indian Wells à ses tout débuts, *comblant* son repos forcé d'activités plus tendres (Le Vif 22è année, No 13)
[Elle a quitté le tournoi et comble son repos forcé ...]

Dans le cas des valeurs 4 et 5, l'aspect sémantique et l'aspect grammatical jouent aussi un rôle dans le marquage du séquençage : ainsi on aura préféralement des verbes téliques comme PPant et dans la prédication principale (5a-b, 6a-b) ; en outre, le temps de la principale est perfectif (5b, 6b) ou bien le PPant est à la forme composée (5b-c).

f) *valeur 6* : l'ordre séquentiel génère souvent une valeur argumentative. Les exemples tirés des divers corpus médiatiques illustrent que les PPantA peuvent prendre plusieurs valeurs argumentatives ; celle de cause (7a) semblant être la plus courante mais d'autres valeurs argumentatives sont possibles, telles le but (7b), la conséquence (7c), la concession/ opposition (7d) :

- (7a) *Encaissant* coup dur sur coup dur assésés par la police française, en collaboration avec les forces de l'ordre espagnoles, l'ETA aura peut-être encore plus de mal à surmonter celui d'hier (Le Figaro, 10.12.03).
- (7b) Quelques militants antiracistes s'étaient mobilisés, *réclamant* la démission du ministre de l'intérieur. (Libération, 16.04.02)
- (7c) Faute de crédits, les investissements cessent et la production chute, *accentuant* encore le chômage. (Le Figaro 09.10.02)
[le rapport argumentatif est souligné par le fait que le thème de PPant est l'ensemble des deux prédications régissantes (' l'arrêt des investissements et la chute de la production')]
- (7d) *Luttant* contre la maladie, il n'avait pas moins lancé un formidable projet pour Blue Note... (Le Soir, 05.03.04)

Lorsque les indices contextuels sont ténus, la distinction entre la valeur temporelle à la valeur argumentative est délicate à opérer.

Examinons à présent la variation de ces valeurs discursives dans nos corpus médiatiques pour chacune des positions polaires.

3.2 Variation de la valeur discursive et positions polaires

D'une manière générale, les valeurs des PPantA les plus fréquentes en position polaire sont les valeurs argumentative et co-verbale (respectivement 26% et 22% du total des occurrences en position polaire) :

Participe Présent Adjoint valeur	antéposition		postposition	
	nombre	%	nombre	%
Type 1 (explicatif)	23	20,17	21	9,95
Type 2 (simultan/ar-plan)	24	21,05	29	13,74
Type 3 (co-verbe)	1	0,88	73	34,60
Type 4 (antériorité)	15	13,16	9	4,27
Type 5 (success/ juxta)	3	2,63	42	19,90
Type 6 (argumentation)	48	42,11	37	17,54
TOTAL	114	100	211	100

Tableau 1 : valeurs discursives : aperçu global initiale/ finale

Leur répartition n'est toutefois pas identique en antéposition et en postposition et la pertinence des tendances relevées est statistiquement très élevée ($Prob < 0,000^2$). La position s'impose donc comme un paramètre important pour sélectionner les valeurs discursives possibles. En effet, seules les valeurs explicative, de simultanéité/arrière-plan et argumentative sont présentes de manière significative (10% au moins des occurrences) dans les deux positions, quoique avec des variations de fréquence importantes. Les trois autres valeurs semblent essentiellement liées à une des positions polaires.

3.2.1 En antéposition,

c'est d'une manière générale les valeurs explicative, de simultanéité/arrière-plan et argumentative - et dans une moindre mesure la valeur temporelle d'antériorité - qui prédominent. En faisant pour le moment abstraction du type de texte, celles-ci peuvent donc être considérées comme les valeurs non marquées pour cette position.

3.2.2 En postposition,

c'est d'une manière générale les valeurs de co-verbe et temporelle de succession par juxtaposition qui prédominent. Les valeurs argumentative et de simultanéité/arrière-plan restent présentes mais d'une manière beaucoup moins affirmée qu'en antéposition. En faisant abstraction du type de texte, ce sont surtout les emplois de co-verbe et de succession par juxtaposition qui peuvent être considérées comme les valeurs dominantes, et donc non marquées pour cette position.

A partir de cette caractérisation globale des valeurs discursives des PPantA en position polaire, on peut examiner si le comportement des adjoints

² Prob : le degré de probabilité indique quelle est la possibilité que les résultats soient le fruit du hasard. En science humaine, Prob doit être inférieure à 0,05.

participiaux en antéposition et en postposition permet de caractériser les différents types de discours médiatiques :

3.3 Variation de la valeur discursive à l'initiale

Participe Présent Adjoint valeur	Corpus graphique (a)		Corpus phonique		Corpus phonique	
	nombre	%	nombre	%	pôle scriptural (b1)	
Type 1 (explicatif)	16	22,86	7	15,91	4	16,00
Type 2 (simulta/ar-plan)	16	22,86	8	18,18	6	24,00
Type 3 (co-verbe)	1	1,43	-	-	-	-
Type 4 (antériorité)	9	12,85	6	13,64	2	8,00
Type 5 (success/ juxta)	2	2,86	1	2,27	-	-
Type 6 (argumentation)	26	37,14	22	50,00	13	52,00
TOTAL	70	100	44	100	25	100

Tableau 2 : valeurs discursives : initiale

Participe Présent Adjoint valeur	Corpus phonique pôle scriptural (b1)		Corpus phonique pôle oral (b2)	
	nombre	%	nombre	%
Type 1 (explicatif)	4	16,00	3	15,79
Type 2 (simulta/ar-plan)	6	24,00	2	10,53
Type 3 (co-verbe)	-	-	-	-
Type 4 (antériorité)	2	8,00	4	21,05
Type 5 (success/ juxta)	-	-	1	5,26
Type 6 (argumentation)	13	52,00	9	47,37
TOTAL	25	100	19	100

Tableau 3 : valeurs discursives : initiale

Par rapport aux caractéristiques générales des valeurs des PPantA en antéposition,

- l’oralité médiale d’un discours médiatique semble avant tout se singulariser par une réduction d’emploi de la valeur explicative et, pour le phonique scriptural plus particulièrement, de la valeur d’antériorité temporelle ;
- l’oralité conceptionnelle d’un discours médiatique sera pour sa part plutôt caractérisée par une nette restriction dans l’emploi de la valeur de simultanéité/ arrière-plan ;
- les deux types d’oralité accentuent largement dans le discours médiatique la présence de la valeur dominante en antéposition : la valeur argumentative.

La prudence s’impose toutefois dans la généralisation de ces observations dans la mesure où les données relevées ne sont pas statistiquement fiables, ni pour la comparaison a vs b (écrit/ oral) ou a vs b1 (graphique/ phonique scriptural) a vs b1 (Prob > 0,05), ni pour la comparaison phonique scriptural/ oral b1 vs b2 (Prob > 0,05).

3.4 Variation de la valeur discursive en finale

Participe Présent Adjoint valeur	Corpus graphique (a)		Corpus phonique		Corpus phonique	
	nombre	%	nombre	%	pôle scriptural (b1)	
Type 1 (explicatif)	17	14,29	4	4,35	2	3,12
Type 2 (simul-ta/ar-plan)	24	20,17	5	5,44	4	6,25
Type 3 (co-verbe)	35	29,41	38	41,30	27	42,19
Type 4 (antériorité)	5	4,20	4	4,35	4	6,25
Type 5 (success/ juxta)	23	19,33	19	20,65	16	25,00
Type 6 (argumentation)	15	12,60	22	23,91	11	17,19
TOTAL	119	100	92	100	64	100

Tableau 4 : valeurs discursives : finale

Participe Présent Adjoint valeur	Corpus phonique pôle scriptural (b1)		Corpus phonique pôle oral (b2)	
	nombre	%	nombre	%
Type 1 (explicatif)	2	3,12	2	7,14
Type 2 (simulta/ar-plan)	4	6,25	1	3,57
Type 3 (co-verbe)	27	42,19	11	39,29
Type 4 (antériorité)	4	6,25	-	-
Type 5 (success/ juxta)	16	25,00	3	10,71
Type 6 (argumentation)	11	17,19	11	39,29
TOTAL	64	100	28	100

Tableau 5 : valeurs discursives : finale

Par rapport aux caractéristiques générales des valeurs des PPantA en postposition,

- l’oralité médiale d’un discours médiatique semble donc avant tout se singulariser par une réduction très marquée des valeurs explicative et de simultanéité/arrière-plan ;
- l’oralité conceptionnelle d’un discours médiatique sera pour sa part plutôt marquée par une présence fortement accentuée de la valeur argumentative et une nette restriction dans l’emploi de succession par juxtaposition ;
- les deux types d’oralité accentuent largement dans le discours médiatique la présence de la valeur dominante en postposition : la valeur co-verbale.

Notons que la pertinence du poids de l’oralité médiale sur la variation des valeurs discursives des PPant en postposition est statistiquement significative pour la comparaison écrit/ oral (a vs b : $0,005 > \text{Prob} > 0,001$) ou graphique/ phonique scriptural (a vs $b1$: $0,05 > \text{Prob} > 0,01$), ce qui souligne l’importance du facteur concerné dans l’appréhension générale de ce type de construction. L’oralité conceptionnelle seule, par contre, n’a pas d’effets statistiquement significatifs ($b1$ vs $b2$: $\text{Prob} > 0,05$).

4 Conclusions

Notre étude des participes présents adjoints (PPantA) dans divers corpus médiatiques, situés de manière plus ou moins proche du pôle de l'oralité, a mis en évidence

- que l'emploi des PPantA était importante dans les divers corpus exploités ;
- que les différences entre types de discours médiatique ne se traitaient effectivement pas en termes de [+/- complexe] mais en termes de types de complexité ;
- que la sélection des valeurs discursives des PPantA dans l'élaboration d'un énoncé composé s'opère effectivement en prenant en compte non seulement leur position dans l'énoncé mais également l'orientation du texte par rapport au pôle de l'oralité.

Dans ce sens, nous avons pu réunir certaines données confirmant *l'impact de l'orientation vers l'oralité sur le fonctionnement des PPantA* en position polaire :

a) l'oralité médiale

- favorise la réduction des emplois des PPantA en antéposition et l'augmentation de ses emplois en postposition ;
- induit un effet particulier dans les deux positions polaires : une réduction d'emploi des valeurs explicative et d'antéposition temporelle qui caractérisent prototypiquement les PPantA à l'initiale ; une réduction encore plus marquée des valeurs explicative et de simultanéité/arrière-plan, déjà peu fréquentes, en position finale.

b) l'oralité conceptionnelle

- provoque une forte réduction des emplois des PPantA en finale ;
- induit un effet singulier dans les deux positions polaires : une nette restriction dans l'emploi de la valeur de simultanéité/arrière-plan, qui est pourtant fréquente à l'initiale ; une accentuation encore plus forte de la valeur argumentative en postposition, de même qu'une nette restriction dans l'emploi de succession par juxtaposition, emploi discursif qui caractérise pourtant prototypiquement la position finale.

Les données soulignent enfin que c'est tout particulièrement en postposition que le type de discours médiatique est un facteur pertinent pour expliquer la variation des valeurs discursives des PPantA.

Bibliographie

- ALLAIRE, S. (1990), « Langue et mass média ». HOLTUS, G., METZELTIN, M. et SCHMITT, C. (éds), *Lexicon der Romanistischen Linguistik* V, 1, p. 211-224.
- BELL, A. (1991), *The Language of News Media*. Oxford & Cambridge, Massachusetts : Blackwell.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1998), « L'usage prédicatif secondaire des participes passés », in Forsgren et alii (éds) *Prédication, assertion, interaction*. Upsala : Studia Romanica Upsaliensia 56, p. 43-56.
- DE SPIEGELEER, J., SINJAN, R. et WEEKERS, H. (2004), *Grammaire 2000*. Mechelen : Wolters Plantijn.
- FORSGREN, M. (2003), « Le français parlé des médias : programme pour une recherche variationniste pluri-dimensionnelle ». *Actes du XV^e congrès des romanistes scandinaves*, Oslo 12-17 août 2002.
<http://www.digbib.uio.no/roman/page21.html>.
- GADET, F. (1999), « La variation diaphasique en syntaxe », in Barbéris, J.-M. (éd.), *Le français parlé. Variétés et discours*. Montpellier : Université Paul-Valéry-Montpellier III.
- GADET, F. (2003), *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GETTRUP, H. (1977), « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel ». *Revue romane*, 12, p. 210-271.
- GIVÓN, T. (1979), *Syntax and Semantics*. New York : Academic Press.
- HAVU, E. (2002), « Quelques problèmes liés à la traduction en finnois des participes passés français ». *Neuphilologische Mitteilungen* 3 CIII, p. 363-381.
- HAVU, E. (2004), « L'interprétation des constructions participiales appositives ». *La Linguistique* 40, p. 65-82.
- HAVU, E. et PIERRARD, M. (à paraître (a)), « Paramètres pour l'interprétation des constructions à prédication seconde », in EVRARD I. et BOUCHARD, D. (éds), *Représentation de sens linguistique* II. Louvain-la-Neuve : De Boeck – Duculot.
- HAVU, E. et PIERRARD, M. (à paraître (b) dans les actes du colloque *Représentation du sens linguistique* III, Bruxelles du 3 au 5 novembre 2005), « Prédications secondes adjectivales et participiales : l'interprétation des participes présents adjoints », publié dans les préactes du colloque.
<http://www.ulb.ac.be/philo/serlifra/RSL3/>
- HELFRICH, U. (1998), « Mediensprache: Annäherung an ein linguistisches Konzept und Tendenzen der romanistischen Forschung (Einführung) », in HELFRICH, U. et KLÖDEN, H. (éds), *Mediensprache in der Romania*. Wilhelmsfeld : Gottfried Egert Verlag, p. 1-10.
- HERSLUND, M. (2000), « Le participe présent comme co-verbe ». *Langue française* 127, p. 86-94.
- HOLLY, W. (1996), « Mündlichkeit im Fernsehen », in BIERE, B. U. et HOBERG, R. (éds), *Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Fernsehen*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 29-40.
- KLEIN, H.-W. et KLEINEIDAM, H. (1983), *Grammatik des heutigen Französisch für Schule und Studium*. Stuttgart : Klett.
- KOCH, P. et OESTERREICHER, W. (1990), *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- LANGACKER, R. (1991), *Foundations of Cognitive Grammar II*. Stanford : Stanford University Press.

- LEHMAN, C. (1988), « Towards a typology of clause linkage », in HAIMAN, J. et THOMPSON, S.A. (éds), *Clause-Combining in Grammar and Discourse*. Amsterdam / Philadelphia : Benjamins, p. 181-225.
- MOREL, M.-A. (1985), « Conjonctions et phrase complexe dans le débat du masque et la plume ». *Langue française* 65, p. 28-40.
- MÜLLER-LANCÉ, J. (1998), « Die Verwendung absoluter Konstruktionen in französischen Printmedien », in HELFRICH, U. et KLÖDEN, H. (éds), *Mediensprache in der Romania*. Wilhelmsfeld : Gottfried Egert Verlag, p. 257-277.
- MÜLLER-LANCE, J. (2004), « La subordination dans l'histoire de la langue française : déclin inévitable ? », in SUSO LOPEZ, J. et LOPEZ CARRILLO, R. (éds), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, vol. 1. Granada : Universidad de Granada, Apfue-Gilec, p. 201-228.
- ONG, W.J. (1982), *Orality and Literacy. The Technologizing of the Word*. New York : Methuen.
- RAIBLE, W. (1992), *Junktion – eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*. Heidelberg : Winter.
- SÖLL, L. (1985), *Gesprochenes und geschriebenes Französisch* (3. Auflage bearbeitet von Franz Josef Hausmann). Berlin : Schmidt.
- WILMET, M. (1998), *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Hachette-Duculot.